اليوم الدراسي حول أزمة السيولة النقدية في الجزائر، المنعقد بجامعة ورقلة بتاريخ 13 أفريل 2011

المنظم من طرف مخبر الجامعة، المؤسسة والتنمية المحلية المستدامة (LUEDLD)

مداخلة بعنوان :

PAS "D'ARGENT LIQUIDE" DANS LE SYSTEME BANCAIRE ET POSTAL EN ALGERIE

Abdelghani LAIDOUNI
Expert en banques

Je remercie les organisateurs d'avoir initié cette conférence en raison de la gravité et de l'urgence du moment. Je remercie également les responsables locaux (particulièrement Mr le Wali) pour l'avoir rehaussée de sa présence, ainsi que le quotidien « Echourouk » pour avoir rapporté l'information.

Il était temps que les universitaires entre en action pour d'abord tirer la sonnette d'alarme mais aussi, tenter d'apporter des solutions qui pourront venir en aide aux responsables chargés de gérer la monnaie dans sa globalité.

Pour comprendre la gravité de la situation de notre monnaie, il faut avoir quelques notions de base en économie monétaire. Il n'est pas nécessaire pour cela de faire référence à quelque ouvrage que ce soit.

Si aucune décision rapide mais mûrement réfléchie n'est prise, un avenir économique morose mais également des tensions sociales sont à prévoir. Il faut arrêter "ces cessations de paiement" au public qui s'apparentent à une faillite.

L'économie marche avec de l'argent comme un véhicule marche avec du carburant, une plante avec de la sève et un organisme humain ou animal avec du sang.

- Un véhicule dont le circuit ne laisse pas bien passer l'essence, a des ratés.

- Une plante mal arrosée se fane.

- Un manque de sang chez l'homme ou l'animal le rend malade.

- C'est pareil pour l'économie avec un manque d'argent.

Avant de nous étendre sur les causes, les conséquences et la solution que nous préconisons à moyen terme ainsi que la solution à long terme, une précision est nécessaire.

Lorsque l'on utilise le terme de "liquidité" dans cette conférence et pour faciliter l'explication il faut la comprendre dans le langage populaire et non économique ou comptable.

La "liquidité" ou trésorerie en comptabilité est incluse globalement dans l'actif du bilan au niveau des postes de disponibilités diminués des dettes

La "liquidité" en économie englobe toute la monnaie : fiduciaire mais aussi scripturale dans son ensemble y compris la quasi monnaie, (sans cette dernière elle devient la disponibilité monétaire). Dans cette vision la liquidité existe bel et bien dans les banques et la poste (Ainsi comprise, il n'y a pas de manque).

La "liquidité" en langage populaire en Algérie ne comprend que le billet de banque car le plus connu et le plus prisé par la population qui n'utilise souvent que le cash avec ce mode de paiement pour tous ses achats.

A l'instar de la monnaie d'autrefois celle d'aujourd'hui ne repose plus que sur la confiance et rien d'autre. En faite, elle n'est qu'une façade. Mal utilisée, elle devient source de conflits sociaux car elle est garantie par les pouvoirs publics qui imposent son cours forcé mais aussi libératoire.

Où se trouve sa valeur ? Que peut elle provoquer ? Quelles influences économiques, sociales ?

Nous allons donc donner un petit historique rapide de la monnaie pour comprendre ce qu'elle vaut comme
- Valeur faciale ou réelle,
- Valeur marchande ou théorique sur les marchés monétaires et financiers

Définir et connaître les implications des termes suivants :
- Epargne ; - Inflation ; - Déflation ; - Récession ; - Thésaurisation ; - et méthodes de régulation de la monnaie par la Banque Centrale pour comprendre la gravité dans laquelle notre monnaie risque de nous mener si nous ne la soignons pas correctement et vite.

(Certaines familles n'ayant pu retirer leur salaire depuis plusieurs mois, ont été obligées de mettre en gage, voire de vendre leurs bijoux pour recevoir en échange des billets de banque nécessaires à leur subsistance.)

Histoire synoptique de la monnaie :

Au fur et à mesure de l'évolution de l'homme, celui-ci a éprouvé la nécessité d'échanger avec son voisin ce qu'il possédait, contre un autre bien ou service qu'il avait besoin. C'était l'époque du troc (qui n'a pas tout à fait disparu encore à notre époque). Ces échanges de biens dont chacun était d'une valeur différente, n'avaient pas pour principe d'être une valeur de compte. L'échange se faisait suivant le besoin de chacun qui avait sa propre estimation de la valeur des marchandises échangées.

Les besoins grandissants, il devenait impératif d'avoir une uniformité dans les prix des bien et services et instaurer un "montant" à convenir pour chacun d'eux. C'est ainsi que la première monnaie qui avait toujours sa valeur réelle, est utilisée aussi comme valeur de compte. Dans notre région le **sel** était la monnaie de compte, ailleurs c'était les peaux etc. C'était toujours l'époque du troc mais avec une marchandise réelle qui servait aussi de prix.

Les besoins évoluant sans cesse, le sel devenait trop encombrant pour pouvoir acheter de trop grosse quantité de marchandises. Imaginez l'achat d'un troupeau de chameaux ce qu'il pourrait en coûter en quantité de sel.

Les métaux précieux (l'or et l'argent) firent alors leur apparition. Une petite quantité d'or permettait d'acheter beaucoup. L'or servait à acheter gros et chère et l'argent servait à acheter peu. Exemple pour acheter une aiguille à coudre, un gramme d'or serait trop chère par contre un gramme d'argent serait la monnaie qu'il faut. Pour comparer avec notre époque, l'or servait comme billet de banque, et l'argent comme monnaie divisionnaire ou pièces métalliques.

A partir de cet instant, avec ce nouveau type de monnaie qui était aussi une marchandise et avait donc une valeur réelle, des spécialités firent leur apparition. "Tout ce qui brille n'est pas or ". Il n'était pas donné à tout le monde de reconnaître l'or. Des personnes mal intentionnées falsifiaient des métaux spéciaux pour en faire une ressemblance parfaite avec l'or.

Les trafiquants en monnaie sont nés. Les contre trafiquants aussi sont nés. Certains notables remplacés par la suite par des groupements ou communes et ensuite l'Etat entreprirent la décision

de mettre l'or en forme de pièces et d'y poinçonner leur sceaux, pour garantir le poids et aussi l'originalité de la pièce d'or ou d'argent. Les commerçants en y voyant les sceaux pouvaient avoir confiance en cette pièce qui était devenu la monnaie officielle. C'était et ça l'est toujours, une valeur marchandise ou réelle mais aussi valeur de compte ou de mesure et de réserve ce qui n'était pas possible avec le troc.

En raison de risque possible et autres considérations, l'Etat décida d'être la seule autorisée à faire la frappe des pièces d'or et d'argent à travers ses comptoirs dans son territoire de compétence. Ce droit "régalien" ou privilège est toujours d'actualité à ce jour dans tous les pays du monde. C'est ainsi que les premières pièces de monnaies sont nées vers 650 ans avant J.C autour de la mer Égée (Mer méditerrané entre la Grèce et la Turquie).

Les besoins de l'homme continuaient d'augmenter et les pièces devenaient trop lourdes et encombrantes pour acheter de trop grandes quantités de marchandise. Imaginez à cette époque l'achat de plusieurs bateaux payables uniquement en pièces d'or dont le poids serait de plusieurs quintaux. Aussi les détenteurs de ces pièces d'or les déposaient dans ces comptoirs en échange de plusieurs reçus dont l'ensemble représentait la totalité du dépôt en poids. Le déposant recevait en échange des reçus pour des pièces pesant un gramme d'or, des reçus de 10 gr, de 20 gr, de 100 g etc. en fonction des besoins de chacun (Ces pièces ne s'appelaient pas en poids d'or mais en unité monétaire liée au poids, exemple pour la France : l'écu d'or, le louis d'or etc.). Munis de ces reçus les personnes achetaient en échangeant leur reçu contre les marchandises. Celui qui avait un reçu devenait propriétaire de l'or déposé. L'Etat devenait le seul à émettre ces reçus qui ont pris actuellement la forme des billets de banque en raison de sa haute technique de fabrication pour contrer les faussaires. Tant que le nombre de reçu correspondait à la quantité d'or déposé tout allait pour le mieux.

L'économie grandissant l'ensemble de l'or ne suffisait plus à financer toute l'activité de l'homme. L'Etat dû se résigner à faire du crédit pour mettre à la disposition plus de monnaie en émettant plus de reçu que la quantité d'or en dépôt. Ces reçus ou billets de banque actuels ont donc comme contre partie **:**

- l'or
- le crédit à l'économie
- les avances au trésor.
- les avoirs internes et externes chez la Banque Centrale en valeurs étrangères

(Or, devises, valeurs financières ou produits de bourse)

Cette nouvelle monnaie (le billet de banque) comme nous le voyons ci-dessus n'est plus garantie que par l'or. Il devenait donc impossible de rembourser tout le monde en pièce d'or quiconque détiendrait un billet de banque. C'est ainsi que tous les Etats décidèrent un à un de son cours forcé et libératoire.

(Les États Unis d'Amérique n'ont pris cette décision qu'à partir du 15 Août 1971). Le billet de banque n'était plus échangé contre de l'or et était devenu un moyen de paiement obligatoire avec une valeur faciale imposée. Nul n'avait le droit de refuser ce mode de paiement ou de contester le montant inscrit sur le billet.

La croissance économique continuait d'augmenter de plus en plus forte et ceci de manière exponentielle. Le billet de banque disparaît progressivement en faveur d'une autre monnaie plus adaptée à la nouvelle situation. Il s'agit de la monnaie scripturale où monnaie écriture.

Tous les types de monnaie évoquée ci-dessus sont toujours tous d'actualité. Ils sont seulement utilisés à des taux différents les uns par rapport aux autres. L'économie contemporaine l'a exigé ainsi.

Par exemple la monnaie scripturale est utilisée dans les pays dits développés à plus de 90 % par rapport à l'ensemble des moyens de paiement légales. C'est une norme nécessaire pour une bonne irrigation économique. Si à mon sens, en Algérie nous obtenons une norme d'au moins 75 % en monnaie scripturale nous sortons de ce début de crise.

Pourquoi parler de crise ? La monnaie peut elle en être capable ? Oui, malheureusement. Ce n'est pas pour rien que l'État s'est doté d'une institution pour la cadrer. Elle lui a conféré l'Autorité Monétaire.

Cette monnaie peut être épargnée (Iddikhar). Cette épargne peut être utilisée par les banques commerciales pour être prêtée selon les besoins de l'économie (les crédits) sous la surveillance de cette Autorité qui régule la masse des crédits à travers des règlements appelés : les règles prudentielles. Elle intervient pour éviter l'inflation négative créer par ce crédit* qui elle (l'inflation) tue l'épargne. En effet l'inflation oblige les gens à retirer leur épargne pour investir vers des valeurs refuges (l'or, les biens immobiliers etc.)
* (Voir explication sur le livre " guide " intitulé « LA BANQUE » du même auteur)

Il ne faudrait pas non plus créer la déflation comme il risque de se produire actuellement chez nous. Cette déflation est un manque de moyens de paiement par rapport aux besoins de l'activité économique. Lorsqu'il y a des produits sur le marché et qu'il n'y a pas d'argent pour les acheter, les commerçants (producteurs, artisans, grossistes etc.) devant la baisse de leur activité, débauchent leur personnel et certains même seront obligés de fermer pour arrêter des charges qui deviennent supérieures à leurs recettes. La récession s'installe avec toutes les conséquences que l'on sait. L'économie est mal irriguée. Il y a donc un manque de sang (attention à l'anémie)
De l'avis de la majorité des économistes : l'inflation même non contrôlée est moins grave que la déflation.

Les solutions envisagées doivent être en sorte que ne soit pas encouragé la thésaurisation. Ce terme économique fait peur aux Pouvoirs Publics. Dans l'immédiat il fait fonction de destruction monétaire, ce qui oblige l'État à émettre encore plus de monnaie pour garder la relation : PIB/masse monétaire constante (chère aux économistes contemporains et avec laquelle je ne partage pas cette manière de voir la valeur fictive de la monnaie).

Elle (la thésaurisation) est apte à alimenter le marché parallèle, mais surtout elle est capable de prendre momentanément la place de l'Autorité Monétaire en régulant à sa manière le marché. Elle peut devenir une cause de l'inflation mais aussi de déflation par blocage de la monnaie (car en dehors du circuit bancaire et financier) si elle est trop importante.

La Banque Centrale sait ce qu'elle a émis en billet de banque et ce qui se trouve dans le circuit bancaire et financier. La différence est donc thésaurisée. Sa variation permet de connaître son rôle et son importance dans l'économie nationale mais aussi si la politique économique (et non monétaire) va dans le bon sens c'est à dire dans l'investissement productif ou alimenter encore plus le marché parallèle.

Pour écourter cette intervention je ne vais pas entrer dans l'explication de la valeur faciale et de la valeur marchande du billet ainsi que du rôle de régulateur du marché de l'argent par la Banque Centrale.

Ces explications se trouvent dans le guide "LA BANQUE".

La production du billet de banque est réalisée par l'imprimerie de l'Autorité Monétaire. Cette imprimerie, ce ne sont que des machines qui ne peuvent pas aller au delà de leur capacité de production.

Les besoins monétaires du pays augmentant sans cesse et de manière exponentielle de plus en plus forte. Les moyens de paiement qui sont utilisé "surtout par les ménages" mais aussi par les "trabendistes" ne sont plus que de ce type, car la confiance du billet n'étant pas encore tout à fait érodé comme pour le chèque et autres outils de la monnaie scripturale. Il va sans dire que la Banque Centrale ne peut plus satisfaire tout le monde avec ce type de monnaie qui coûte très chère (à fabriquer, à compter avec le risque d'erreur, à transporter, à trier, à vérifier, à comptabiliser sur des livres spéciaux, à stocker avec le prix de sa sécurité, à perforer les billets fautés ou mauvais et à

incinérer, sans compter la masse de microbes qu'elle peut transporter durant son cycle) à moins d'augmenter la valeur faciale de la coupure. Cette solution d'urgence qui a déjà été prise, ne doit surtout pas être la plus privilégiée (il ne s'agit que d'un sérum d'urgence et non d'un soin). Elle ne doit servir que pour ajouter un délai supplémentaire très court pour oublier légèrement la crise. Durant ce délai replacer un système de confiance du chèque dans un premier temps ainsi que les autres outils de la monnaie scripturale tel que le virement, la lettre de change les accréditifs etc. L'effet psychologique d'une augmentation de la coupure d'une monnaie peut amener à une inflation par la ruée **:**

- vers l'achat de cette nouvelle coupure (qui ira renforcer la Thésaurisation)
- vers l'achat des valeurs de refuges (l'or, les terrains…)

Ce mouvement possible de semi panique "camouflé", entraînera certainement une augmentation des prix. Peu ou pas de pays, surtout pas pour ceux qui ont leurs monnaies servant de paiements internationaux n'envisagent de mettre sur le marché des grosses coupures pour une multitude de raisons que nous laisserons volontairement sans réponse pour ne pas sortir du sujet.

Pour en venir aux solutions d'urgences, du court terme mais aussi du moyen et du long terme, il est su et connu de tous qu'il faut absolument et ceci immédiatement trouver le meilleur moyen d'amener tous les opérateurs à utiliser la monnaie scripturale.

Faut-il imposer une loi ? Surtout pas. Tout le système ne repose plus que sur la confiance. Il faut donc mettre les gens en confiance. Pour cela il ne faut surtout pas utiliser

- la manière forte (imposer)
- la sanction
- ou la sensibilisation (bavardage stérile)

Nous parlons d'un sentiment très fragile (la confiance). Il faut laisser venir les gens doucement et de leur propre gré sans les bousculer.

Obliger certains établissements (Sonelgaz, l'eau, la poste etc.) à accepter la monnaie scripturale par la mise en place de machines ou autre système électronique pour le paiement de leur facture ou l'acceptation de chèque CCP serait une possible solution à court terme dans l'immédiat.

Seulement ces établissements sont eux aussi tenus à une gestion de leurs charges. Est ce que ce nouvel investissement va améliorer leur rentabilité financière ? Ils devront faire face à de nouvelles charges (entretien et réparation des machines etc.) A moins que cet investissement et son entretien soient pris en charge par le secteur bancaire.

La solution à moyen terme est bien le chèque. Le problème c'est que peu de personne n'a confiance en ce moyen. Pour la bonne raison est qu'il est long, compliqué et surtout **pas sûr**. Trop d'impayés et bien souvent sans avoir encore à ce jour (depuis plusieurs mois voire années) reçu leur argent ont marqué les esprits. Il faudra donc mettre en place un chèque à l'observation de tout le monde et qui a la particularité de ne revenir jamais mais vraiment jamais impayé quelque soit les circonstances. Cette catégorie de chèque existe actuellement mais est trop lourd en procédure et trop chère. Son avantage est qu'il ne revient jamais impayé. Il s'appelle " Le chèque de banque", mal connu par le grand public, seul certains spécialistes ne l'utilisent qu'uniquement dans des opérations de paiement bien précis, car il coûte chère.

C'est dans cet esprit qu'il y a lieu d'émettre une nouvelle catégorie de chèques qui soit bien différenciés des autres pour qu'il soit facilement reconnaissable par tous. Par exemple lui choisir une couleur vive et frappante facilement reconnaissable de loin (exemple le rouge vif). Cette nouvelle catégorie de chèques ne doit surtout pas revenir impayée.
Les banques prennent l'entière responsabilité de le payer et ceci quelque soit la situation du compte. Elles prennent cette entière responsabilité et tout à leur charge quant à l'issue du règlement.

Pour protéger les banques il lui sera donné la liberté de choisir à qui elle voudra remettre les carnets de ces nouveaux chèques.

Le carnet peut ne contenir qu'un seul chèque si elle veut travailler au coup par coup (pour voir au début) mais il peut aussi en contenir 10. La banque seul décidera à qui et combien de ces chèques spéciaux elle remettra. Elle pourrait très bien remettre 1 ou plusieurs chèques à n'importe quel client même inconnu à condition qu'elle remplisse elle-même le montant des chèques (comme pour le "chèque de banque") suivant le désir du client comme s'il s'agissait de lui remettre des billets de banque et ceci dans la limite de la provision qui existe et qu'elle prendra soin de débiter tout de suite les chèques qu'elle aura préalablement remplis (Le chèque est un instrument de paiement à vue).

Dans un premier temps elle pourra remettre des carnets de chèques en toute confiance aux entreprises étatiques sous la garantie du Trésor qui sera tenu de payer si l'entreprise fait défaut. Quitte à ce que le gestionnaire de cette entreprise défaillante soit sanctionné par un règlement intérieur.

La banque connaît très bien les bons payeurs et heureusement ils en existent et ce, parmi de grosses entreprises privées algériennes. Bien entendu les anciens chèques doivent continuer à circuler. Ceci jusqu'à la maîtrise total de ce nouveau système de paiement qui deviendra routinier. Ainsi tout le monde reprendra, de son propre gré sans en être imposé, confiance à nouveau de ces chèques qui ne reviennent plus jamais impayés (Mine de rien, mais les gens s'informent et observent tout). La banque ainsi responsabilisée se verra par elle-même, sans qu'elle y soit forcée, obligée d'étudier minutieusement chaque client. Elle pourra toujours avoir recours à la justice pour se faire rembourser au cas où elle se serait trompée sur un client et à qui elle aura remis volontairement ou par erreur un chèque non rempli préalablement.

Ça fait partie des risques du métier qu'elle doit entièrement assumer.

Avec cette nouvelle vision de circulation du chèque une multitude de scénarios est possible (même les illettrés, les sans domicile fixe, les passagers inconnus du banquier y trouveront leur compte)

Pour assurer une réussite total, il serait judicieux de mettre en place un **observatoire** pour suivre et cadrer pas à pas ce nouveau système avec un délégué au niveau de chaque Wilaya qui aura la possibilité d'intervenir immédiatement. Cet observatoire où ne seront désignées que les véritables compétences, sera dissout dès la reprise total de la confiance aux outils de la monnaie scripturale. Cette nouvelle institution de l'État doit être indépendante des banques et reliée provisoirement à la Présidence qui recevra chaque mois un rapport détaillé de l'évolution de cette monnaie avec éventuellement toute proposition nouvelle.

Dans un second temps et avant d'être dépassé par les autres pays qui imposeront inéluctablement leur système, il y a lieu pour le long terme de penser à la mise en place de la monnaie numérique.

C'est possible de la préparer tout de suite pour les 5 prochaines années et uniquement avec des algériens pour ce qui est de la technologie mais aussi pour ce qui est de sa gestion rigoureuse pour éviter les dérapages. L'importation des techniques nous impose des obligations pas toujours en notre faveur.

« On sait quand commence une guerre mais jamais quand elle se termine. »